



Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 10 décembre 2025

sous la Présidence de Monsieur Patrick DU BOIS, Président

Préavis 29-2025 Rénovation des infrastructures de Pully-Plage Demande d'un crédit complémentaire

Crédit demandé : CHF 350'000.00

Le Conseil communal de Pully,

vu le préavis municipal N° 29-2025 du 29 octobre 2025,
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 350'000.00 TTC, destiné à poursuivre et finaliser la phase 41 du projet de rénovation de Pully-Plage et à financer les investigations complémentaires liées à la pollution des sols que pourrait demander le Canton, montant à prélever tout ou en partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
2. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire, aux meilleures conditions du marché ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuités égales sur 10 ans.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le Président

Patrick DU BOIS

La Secrétaire

Francine MEDANA

